

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 5 juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Françoise HENRIQUEZ, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL.

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Laëtitia MELOIS à Franck DUVAL  
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES  
Lucien MONNERIE à Joël DANIEL  
Estelle MORIO à Bernard BASTIER  
Régis KERDELHUE à Henri-Philippe LAMY

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	28 Juin 2022
Date de l'affichage	29 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

-----

**2022 60      Tarifs Vac'Actives 2022/2023**

**Rapporteur : J. GREVES**

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants à compter de la rentrée 2022, identiques à ceux de l'année scolaire précédente :

Tarifs 2022/2023			
Type de tarif	Tarif Vac'Actives vacances ticket à l'activité en €	Tarif Vac'Actives pass semaine vacances en €	Tarif mercredi en €
Tranche n°1	3,62	9,28	1,89
Tranche n°2	4,03	10,15	2,09
Tranche n°3	4,20	10,61	2,17
Tranche n°4	4,39	11,07	2,24
Tranche n°5	4,59	11,68	2,35
Tranche n°6	5,93	15,00	3,00

Par ailleurs, le service Vac'Actives, consommé sans réservation préalable se verra appliquer une pénalité de 30 % du tarif de la tranche.

<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Rappel du quotient familial</u>  1/12ème des revenus annuels (année N-2) + prestations familiales du mois de la demande QF= ----- 2 + 1/2 par enfant à charge + 1/2 pour les familles de 3 enfants et plus</li> <li><u>Rappel des tranches</u>  Tranche 1 : <math>0 \leq QF \leq 600</math> Tranche 2 : <math>601 &lt; QF \leq 800</math> Tranche 3 : <math>801 &lt; QF \leq 1100</math> Tranche 4 : <math>1101 &lt; QF \leq 1600</math> Tranche 5 : <math>QF &gt; 1600</math> Tranche 6 : enfants extérieurs</li> </ul>
--

Enfin, le service réservé mais non consommé sera facturé sans majoration à défaut de production de justificatif et après décision de l'autorité territoriale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la Commission Enfance, éducation, jeunesse et sports du 21 juin 2022,

**VU** l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 23 juin 2022,

**ADOpte** les tarifs Vac'Actives présentés ci-dessus pour la rentrée scolaire 2022/2023.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 6 juillet 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

